

Les élections législatives du 8 novembre 1981

Analyse des résultats*

par William FRAEYS,

Ingénieur Commercial Université Libre de Bruxelles.

★

Les élections législatives du 8 novembre 1981 peuvent être résumées, dans leurs traits essentiels, par les constatations suivantes :

1. La participation au scrutin, mesurée par le nombre de bulletins déposés par rapport aux électeurs inscrits est très légèrement inférieure à celle des élections de 1978 et ce dans les trois régions mais dépasse nettement celle du scrutin pour le Parlement européen et les minima enregistrés entre 1968 et 1974.

2. Le nombre de bulletins « blancs et nuls » est en régression assez sensible par rapport à 1978, contrairement à ce que laissaient entendre les sondages pré-électorales. Il est, pour l'ensemble du pays, de près de 5 % inférieur à celui atteint pour les élections européennes. Il est ainsi confirmé que le manque d'intérêt marqué par les Belges pour ces élections supranationales n'était pas un signe de désintérêt général pour l'exercice du droit de vote, mais une indifférence spécifique à l'égard du Parlement de Strasbourg.

3. Les mouvements de voix sont très semblables dans les trois régions du pays : recul sévère des Sociaux-chrétiens, quasi statu quo socialiste, avance libérale et de l'UDRT-RAD, recul communiste, très lourde défaite des partis communautaires dans la partie francophone du pays, contrastant avec une avance de la Volksunie, ceci constituant le seul mouvement

* Cette analyse est basée sur les résultats officiels complets diffusés le 9 novembre. Les différences éventuelles avec les résultats officiels ne changeront pas le sens des conclusions à en tirer.

« inversé » suivant les régions et enfin « percée » significative des Écologistes qui, toutes listes réunies, dépassent même leur résultat obtenu lors des élections européennes.

4. Les partis de la coalition sortante ont été « punis » par l'électeur, perdant ensemble 10,11 % des votes valables, mais la perte étant quasi intégralement subie par les Sociaux-chrétiens (9,79 %) et la « récupération » se faisant quasi pour moitié par les formations composant l'opposition parlementaire et pour moitié par des nouveaux venus, écologistes essentiellement.

5. Enfin, l'ampleur du mouvement des voix est la seconde en importance depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la quatrième depuis l'instauration du suffrage universel pur et simple en 1919.

Telles nous paraissent être les caractéristiques du verdict populaire de 1981 que nous allons examiner plus en détails dans les pages qui suivent, non sans avoir attiré l'attention du lecteur sur quelques points particuliers.

1. La structure de notre analyse sera assez semblable à celle que nous avons faite lors de scrutins antérieurs : c'est-à-dire examen des résultats au niveau national d'abord, mais pour les seules « familles » où une telle analyse a un sens et ensuite au niveau de chacune des trois régions flamande, wallonne et bruxelloise.

Nous pourrions, bien entendu, choisir une autre optique et résumer les résultats au niveau de deux circonscriptions qui se recouvriraient partiellement en totalisant les suffrages obtenus par les différents partis dans les cantons où ils se présentent, c'est-à-dire les cantons wallons et bruxellois d'une part, les mêmes cantons bruxellois et les cantons flamands de l'autre. Cette méthode, qui certes changerait les pourcentages obtenus (1) ferait disparaître l'analyse spécifique du scrutin bruxellois et ne donnerait pas une image très fidèle des résultats pour les « familles » traditionnelles qui présentent deux listes dans l'arrondissement de Bruxelles et dont les électeurs exprimant le même choix « idéologique » partagent leurs voix suivant un critère linguistique : Socialistes votant pour le PS ou le SP, Sociaux-chrétiens pour le PSC ou le CVP, Libéraux pour le PRL ou le PVV...

(1) Ainsi le CVP qui obtient 32 % des votes dans les cantons flamands, totaliserait 28,16 % des voix de la circonscription bruxello-flamande et le PS qui atteint 36,22 % des suffrages dans les cantons wallons, tomberait à 30,24 % de la circonscription bruxello-wallonne.

2. Toute notre analyse portera sur les résultats, exprimés en pour-cent des votes valables, pour la Chambre des Représentants. Une nouvelle fois en effet, les résultats pour la Chambre et le Sénat ne marquent pas de différences globales significatives.

Certes, arrondissement par arrondissement, les résultats peuvent varier entre la Chambre et le Sénat, en raison de la présence sur les listes de personnalités plus fortes (2) pour l'une ou l'autre Assemblée, mais ramenés au niveau du pays ou des régions, ces écarts ne justifient pas une double analyse.

I. Les résultats pour l'ensemble du pays.

Pour l'ensemble du pays, 6.878.141 électeurs étaient appelés aux urnes, soit 511.489 de plus qu'en 1978 en raison de l'abaissement à 18 ans de l'exercice du droit de vote. Ce que nous nous expliquons moins bien, c'est qu'il y avait quelque 78.000 électeurs de plus qu'aux élections européennes de 1979. Ce nombre nous paraît élevé compte tenu de la faible croissance de la population belge. Peut-être les listes étaient-elles mieux établies ou plus récentes (moins de décès depuis l'établissement des listes). Quoi qu'il en soit 94,56 % des électeurs ont déposé un bulletin dans l'urne contre 94,87 % en décembre 1978 (mais 91,31 % pour les élections européennes du 10 juin 1979). Cette participation électorale peut être considérée comme bonne, comparée à celle des scrutins récents.

Le nombre de bulletins « blancs et nuls » a chuté assez nettement passant de 8,39 % en 1978 à 7,37 % en 1981. Ce pourcentage de 7,37 % se situe près de la moyenne de celui des élections législatives organisées depuis 1965, mais est plus élevé que pour les scrutins antérieurs à cette année. Même si maints électeurs semblent avoir été indécis jusqu'au dernier moment, ainsi qu'en témoignent les sondages et même si un possible découragement marquait certains d'entre eux, la réaction de plus de 92 % des électeurs fut d'exprimer leur opinion, fut-ce en la répartissant sur diverses listes non habituelles (Ecologistes notamment) plutôt que de se réfugier dans l'abstention. Nous nous réjouissons de ce réflexe positif de la population belge.

(2) Ainsi, aussi bien chez les partis qui progressent que chez ceux qui reculent ou se maintiennent ces différences locales se constatent. Le CVP obtient, dans l'arrondissement d'Anvers 28,99 % pour la Chambre (M. Tindemans) contre 27,64 % au Sénat. A Gand le PVV atteint 26,42 % à la Chambre (M. Declercq) et 23,95 % au Sénat. Dans l'arrondissement de Tournai-Ath-Mouscron, le PS totalise 38,93 % des voix au Sénat (M. Spitaels) contre 36,45 % à la Chambre.

TABLEAU I
Elections législatives de 1981 et de 1978
 Résultats pour la Chambre des Représentants
 Ensemble du pays

	1981		1978	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	6.878.141		6.366.652	
Bulletins déposés	6.504.056	94,56	6.039.916	94,87
Blancs et nuls.	479.179	7,37	506.710	8,39
Votes valables	6.024.877	92,63	5.533.206	91,61
1. Extrême gauche	61.674	1,02	55.289	1,00
2. Communistes	138.992	2,31	181.931	3,28
3. Socialistes		(25,06)		(25,38)
PS	765.055	12,70	719.926	13,01
SP	744.586	12,36	684.465	12,37
4. Sociaux-chrétiens		(26,49)		(36,28)
PSC	430.712	7,15	560.565	10,14
CVP	1.165.155	19,34	1.446.056	26,14
5. Libéraux		(21,46)		(16,60)
PRL*	516.291	8,57	346.092	6,26
PVV	776.882	12,89	572.520	10,34
6. Rassemblement wallon	103.087	1,71	158.563	2,87
Autres listes wallonnes	33.983	0,56	—	—
7. FDF	150.616	2,50	235.152	4,25
8. Volksunie	588.430	9,77	388.368	7,01
9. Vlaams Blok	66.422	1,10	76.051	1,38
10. UDRT - RAD	163.725	2,72	48.611	0,88
11. Ecologistes.	291.534	4,84	43.331	0,78
12. Divers et divers droite	27.733	0,46	16.286	0,29

* En 1978 : PRLW - PL et Libéraux dissidents.

1. Les résultats en voix.

Nous donnons dans le tableau I les résultats des diverses listes en voix et en pour-cent calculés par rapport aux votes valables. Nous voudrions attirer l'attention sur la prudence dont il faut faire preuve en comparant pour une même élection les résultats des listes qui apparaissent exclusivement dans une seule région, dans deux régions ou dans le pays tout entier. Ainsi, par exemple, le résultat du Parti communiste qui se présente dans tout le pays (le Luxembourg excepté) est-il pratiquement le reflet de son influence. Il en va différemment des autres listes. Illustrons-le par un exemple : celui des Sociaux-chrétiens. Le résultat cumulé du PSC et du CVP (26,49 %) traduit le résultat réel de la famille chrétienne, mais le pourcentage du seul CVP (19,34 %) est influencé par le fait qu'il se présente en Flandre et à Bruxelles, représentant près de 69 % du total des votes valables, tandis qu'« a contrario », le résultat du PSC (7,15 %) est le reflet du dépôt de listes dans les arrondissements wallons et bru-

xellois, qui, ensemble, totalisent 42 % (3) des suffrages belges. Mesurés par rapport au total des votes valables du pays tout entier, ces résultats n'ont donc guère de signification. Le phénomène est encore amplifié pour un parti qui ne se présente que dans une seule région : le FDF qui totalise 22,55 % des voix dans les cantons bruxellois, ne représente que 2,50 % au niveau national, vu que les cantons bruxellois ne totalisent que 10,44 % de ces votes valables. Ce qui, par contre, reste valable et demande moins de prudence d'interprétation ce sont les comparaisons horizontales entre les élections de 1981 et de 1978, car pour les grands partis en tout cas, le corps électoral auquel ils s'adressaient est resté quasi le même d'une élection à l'autre. C'est à cette comparaison que nous allons maintenant nous livrer.

Les listes d'*Extrême gauche* (PvdA, RAL, LRT...) restent pratiquement à leur niveau, extrêmement bas, de 1978. Avec 1,02 % des votes valables, elles sont au-dessous de leur résultat pour les élections européennes (1,63 %).

Le *Parti communiste* régresse de 0,97 % et avec 2,31 % des suffrages, il se trouve à son niveau le plus bas depuis 1929, à l'exception toutefois du scrutin de 1958 où il était tombé à 1,89 %.

La « *famille socialiste* » réalise un quasi statu quo, ne reculant que de 0,32 %. Cependant, au niveau de 25,06 % des voix, elle est au plus bas depuis l'instauration du suffrage universel en 1919. Nous verrons plus loin que son influence relative au sein du groupe des trois « familles » traditionnelles s'est néanmoins renforcée.

Les *Sociaux-chrétiens* sont les grands perdants du scrutin de 1981. Passant de 36,28 % à 26,49 %, ils perdent 9,79 %. Ce recul est le plus grave enregistré après guerre, dépassant celui subi lors de la création du PLP en 1965. Il n'a été d'une ampleur supérieure que lors des élections de 1936, où les Catholiques perdaient 10,88 %, en raison essentiellement de la percée de Rex. Avec 26,49 % des voix, la « famille » sociale chrétienne demeure la première force politique du pays, ce qu'elle a été sans interruption depuis 1946, mais se trouve néanmoins à son minimum historique de toute la période 1919-1981. Rappelons, en outre, que par rapport à leur maximum de 1950 (47,68 %) à l'issue de la Question royale, les Sociaux-chrétiens ont perdu près de 45 % de leurs électeurs.

Les *Libéraux* au contraire, sortent vainqueurs des élections récentes. En passant de 16,60 % à 21,46 %, ils progressent de 4,86 %, ne récupérant que la moitié environ de la perte sociale chrétienne. Ils se situent

(3) 69 % et 42 % dépassent 100 % en raison du fait que les votes valables des cantons bruxellois sont comptés deux fois.

très légèrement au-dessous de leur maximum historique de 1965 (21,61 %) atteint lors de la transformation du Parti libéral en PLP.

A ce stade de l'analyse, il peut être intéressant de souligner la répartition relative des Socialistes, Sociaux-chrétiens et Libéraux au sein du sous-total que représentent ensemble ces trois « familles » traditionnelles. Nous prendrons comme années de référence, celles où chacune de ces familles obtint son meilleur résultat d'après-guerre, soit 1950 pour les Sociaux-chrétiens, 1954 pour les Socialistes, 1965 pour les Libéraux et celle de la présente élection.

TABLEAU II

Résultats des trois « familles » traditionnelles
En % des votes valables. Ensemble du pays

	Socialistes	Sociaux-chrétiens	Libéraux	Total
1950*	35,53	47,68	12,00	95,21
1954*	38,76	41,14	12,83	92,73
1965	28,28	34,48	21,61	84,37
1981	25,06	26,49	21,46	73,01

* Après répartition entre les deux partis des voix des cartels libéral-socialiste des provinces de Limbourg et de Luxembourg.

Deux constatations émergent de ce tableau : tout d'abord le recul global de l'ensemble des trois « familles » qui représentaient 95,21 % des votes valables en 1950 (4) et n'en totalisent plus que 73,01 % aujourd'hui. Ensuite, la modification profonde de la répartition interne au sein des trois « familles ». Alors que dans les années 1950, il y avait un premier parti, plus ou moins talonné par un second, devançant très largement le troisième qui n'apparaissait que comme parti d'appoint, la situation se modifia en 1965 par la création du PLP et est aujourd'hui à nouveau différente, en ce sens que l'on peut presque parler de trois « familles » de force égale. L'avance des Sociaux-chrétiens sur les Socialistes n'est plus que de 1,43 % et l'écart avec les Libéraux se réduit à quelque 5 %. Ce quasi équilibre des forces, ne se retrouve pas, bien entendu, région par région, et n'est atteint que par compensation des différences régionales.

Le commentaire des résultats des listes dites « communautaires » : *Rassemblement wallon, FDF, Volksunie, Vlaams blok* qui ne se présen-

(4) Lors des élections de 1950, il n'y eut, pour tout le pays, que sept listes différentes : Communistes, Socialistes, Sociaux-chrétiens, Libéraux d'une part, et trois « petites » listes qui totalisèrent 0,05 % d'autre part. Quel chemin parcouru depuis ! En 1981, il y avait 24 listes pour le seul arrondissement de Bruxelles.

tent que dans une ou deux des trois régions sera fait à l'occasion de l'analyse des résultats en Wallonie, Flandre et Bruxelles. Bornons-nous à signaler ici que les mouvements n'ont pas été parallèles dans les diverses régions, comme ils l'ont été pour les trois « familles » traditionnelles, les Communistes, les Ecologistes et l'UDRT. La Volksunie progresse en effet assez nettement tandis que le Rassemblement wallon et le FDF subissent des revers graves.

L'UDRT-RAD qui se présentait dans tout le pays, sauf dans le Limbourg et certains arrondissements des deux Flandres passe de 0,88 % à 2,72 % des votes valables. En progressant de moins de 2 %, cette liste n'effectue pas la percée qu'elle espérait et que les observateurs attendaient. L'avance de l'UDRT-RAD est plus nette dans les arrondissements où elle s'était déjà présentée en 1978. Ainsi, si l'on considère les seuls arrondissements où il y eut une telle liste en 1978 et en 1981, l'UDRT-RAD passe de 1,50 % à 4,05 %, soit un progrès de 2,55 %.

Les *Ecologistes* se présentaient sur plusieurs listes, dont les principales étaient *Agalev* en région flamande et *Ecolo* en Wallonie et à Bruxelles. Au total, ils recueillent 4,84 % des voix, soit un progrès de 4,06 %, le second en importance après celui de la « famille » libérale.

Ce succès leur permet de faire, avec quatre députés et cinq sénateurs leur entrée au Parlement. Ils avaient déjà progressé lors des élections européennes, mais ne totalisaient cependant à l'époque que 3,42 %. Comme l'UDRT-RAD, les Ecologistes progressent plus dans les arrondissements où ils s'étaient déjà présentés en 1978. Dans ces arrondissements, ils passent de 1,48 à 5,76 %, soit un progrès de 4,28 %. Lorsqu'on parcourt la liste des résultats écologistes, au niveau des cantons il n'apparaît pas de corrélation entre le caractère « urbain » ou « rural » du canton et le pourcentage de voix obtenu. Ne possédant pas les données relatives aux électeurs qui votaient pour la première fois en 1981, c'est-à-dire ceux âgés de 18 à 24 ans (5), dont le nombre total est évalué à plus de 800.000, il nous est impossible de dire s'il y a une corrélation positive entre le pourcentage de « jeunes électeurs » et les résultats écologistes. Cette étude mériterait d'être entreprise.

Les *listes diverses*, enfin, tout en progressant légèrement demeurent peu importantes. Toutes ensemble, et elles étaient nombreuses, elles ne récoltent que 0,46 %. Certaines d'entre-elles peuvent être cataloguées comme d'extrême droite, mais leur résultat total n'atteint que 0,15 %.

(5) Electeurs qui avaient plus de 18 ans en 1981 mais moins de 21 ans en 1978.

Avant de passer à l'analyse des résultats exprimés en sièges, nous voudrions encore attirer l'attention sur deux éléments que nous avons déjà évoqués brièvement :

- la répartition des voix entre groupes de partis,
- le taux de mobilité externe.

La répartition des suffrages par groupes de partis est résumée dans le tableau III. Il apparaît, nous l'avons vu, une diminution progressive du résultat global des trois « familles » traditionnelles qui ne représentent plus les 3/4 des voix. Les partis « communautaires » se maintiennent à un peu plus de 15,5 %, le progrès de la Volksunie compensant le recul du Rassemblement wallon et du FDF.

TABLEAU III
Pourcentages de voix par groupes de partis
Chambre des Représentants. Ensemble du pays

	Familles traditionnelles	Partis communautaires	Communistes	Autres partis représentés	Partis non représentés
1961	90,59	3,56	3,08	—	2,77
1971	73,74	22,34	3,11	—	0,81
1978	78,26	15,51	3,28	0,88	2,07
1981	73,01	15,64	2,31	7,56*	1,48

* Nous avons considéré l'ensemble des voix de la famille écologiste, même si seules deux listes ont des élus.

Leur niveau actuel est cependant en recul par rapport à leur maximum de 1971 (22,34 %). Les Communistes régressent, tandis que le pourcentage obtenu par les « autres partis représentés » augmente en raison de la progression de l'UDRT-RAD et des Ecologistes. Plus encore en voix qu'en sièges, on assiste donc à un éparpillement des tendances politiques.

Le taux de mobilité externe (6) s'établit au niveau élevé de 13,71, immédiatement inférieur au maximum de 16,94 %, atteint aux élections de 1965, mais bien supérieur à celui de 1978 (4,74 %) et de tous les scrutins depuis 1968. Rappelons que depuis 1919, ce taux a été une fois supérieur à 20, c'est-à-dire 21,60 entre 1939 et 1946, mais les circonstances étaient évidemment exceptionnelles et trois fois supérieur à 10, en 1936 où sous l'influence de Rex il atteignait 16,85 %, en 1965 et en 1981. On peut donc classer le scrutin de 1981 parmi ceux qui virent un très large mouvement des suffrages.

(6) Pour rappel, le taux de mobilité externe est la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis (ou groupes de partis) lors de deux élections successives.

2. La composition des Assemblées.

Les tableaux IV et V reproduisent les résultats des élections exprimés en sièges. Le premier a trait à la Chambre et au Sénat, le second aux Conseils de communautés et de régions tels qu'ils ont été créés par la loi du 8 août 1980 (7).

À la *Chambre* les Communistes perdent deux sièges et voient à nouveau leur représentation réduite à deux élus.

Les *Socialistes* gagnent trois sièges, tous les trois grâce à l'avance PS et se retrouvent avec 61 élus au même niveau que les Sociaux-chrétiens. C'est pour eux une situation assez exceptionnelle, les Socialistes n'ayant été le premier parti à la Chambre qu'en 1925 et en 1936.

Les *Sociaux-chrétiens* perdent 21 sièges, répartis en 14 CVP et 7 PSC. Si le CVP reste le premier parti de l'hémicycle, il est le plus grand perdant au point de vue de la représentation. Au total avec 61 sièges sur 212, les chrétiens sont à moins de la moitié de leur maximum historique, alors qu'ils détenaient avec 108 sièges la majorité absolue (1950).

Les *Libéraux*, au contraire en gagnant 15 sièges se retrouvent à 52, soit quatre de plus que leur maximum de 1965, sous l'étiquette du PLP. Le gain en sièges est plus marqué pour le PRL que pour le PVV en raison notamment du gain de quatre sièges PRL à Bruxelles.

Le *FDF* voit sa représentation diminuer de près de la moitié, passant de 11 à 6 sièges, tandis que le Rassemblement wallon perd deux des quatre élus qu'il avait encore dans la Chambre sortante. Pour ce dernier parti, il s'agit d'une quasi disparition de l'échiquier politique, si l'on songe qu'il y a dix ans, les députés RW étaient au nombre de 14. En gagnant six sièges, la Volksunie se retrouve à son niveau de 1977, soit 20 élus. Le *Vlaams blok* maintient son unique représentant, tandis que l'*UDRT-RAD* gagne deux sièges et que les *Écologistes* « entrent » à 4.

Du point de vue politique, quelques constatations peuvent être faites :

- toute majorité des 2/3, jumelée avec la majorité simple dans chacun des groupes linguistiques (8) implique soit une tripartite

(7) Rappelons que la loi du 8 août 1980 institue un « Conseil flamand », aujourd'hui composé des membres du groupe linguistique néerlandais de la Chambre des Représentants et des membres du groupe linguistique néerlandais du Sénat, élus directement par le corps électoral, un « Conseil de la Communauté française », composé des membres du groupe linguistique français de la Chambre des Représentants et des membres du groupe linguistique français du Sénat élus directement par le corps électoral et un « Conseil régional wallon », composé des membres des groupes linguistiques français de la Chambre des Représentants et du Sénat, élus directement dans les provinces du Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur, ainsi que dans l'arrondissement de Nivelles.

(8) Majorités nécessaires pour modifier certaines lois ayant des incidences « communautaires ».

TABLEAU IV
Composition de la Chambre et du Sénat

	Chambre		Sénat	
	1981	1978	1981	1978
Communistes	2	4	1	2
Socialistes	(61)	(58)	(52)	(53)
PS	35	32	29	32
SP	26	26	21	21
RPW*			2	
Sociaux-chrétiens	(61)	(82)	(56)	(73)
CVP	43	57	40	51
PSC	18	25	16	22
Libéraux	(52)	(37)	(43)	(27)
PRL	24	15	20	9
PVV	28	22	23	18
FDF	6	11	6	9
RW	2	4	—	6
Volksunie	20	14	17	11
Vlaams Blok	1	1	—	—
UDRT - RAD	3	1	1	—
Ecologistes	4	—	5	—

* Nous classons le RPW immédiatement après les Socialistes, car ses deux élus au Sénat ne l'ont été que grâce aux voix du PS (Province et cooptation).

sociale chrétienne, socialiste, libérale, soit, politiquement peu pensable mais arithmétiquement suffisante, sociale chrétienne, socialiste et Volksunie (142 sièges) (9) ;

— unies deux à deux, les trois « familles », socialiste, sociale chrétienne et libérale peuvent former une majorité simple.

Au Sénat, les résultats exprimés en sièges traduisent moins fidèlement les mouvements des suffrages en raison des alliances et choix politiques opérés au niveau de l'élection des sénateurs provinciaux et cooptés. Nous nous bornons donc à constater que les Socialistes se retrouvent à 52 (—1), si l'on ajoute à leurs élus propres les deux sénateurs RPW choisis par leurs pairs socialistes. Les Sociaux-chrétiens perdent 17 sièges (11 CVP et 6 PSC), tandis que les Libéraux en gagnent 16 (11 PRL et 5 PVV). Le FDF recule de trois sièges, le Rassemblement wallon n'est plus représenté, tandis que la Volksunie gagne six sièges. Les Ecologistes ont cinq élus.

(9) Dans l'hypothèse où les trois familles traditionnelles ne verraient pas une de leurs ailes dans la majorité et l'autre dans l'opposition.

Comme à la Chambre

- unies, deux à deux, les trois « familles », socialiste, sociale chrétienne et libérale ont la majorité simple ;
- la majorité des 2/3, jumelée avec la majorité simple dans chacun des groupes linguistiques, ne peut être que celle des trois familles traditionnelles ou, celle des Socialistes, Sociaux-chrétiens et Volksunie.

TABLEAU V
Composition des Conseils de Communautés et de régions
Elections de 1981

	Communauté française	Région wallonne	Conseil flamand
Communistes	3	3	—
Socialistes	53	48	39
Sociaux-chrétiens	26	22	65
Libéraux	35	28	42
FDF	10	—	—
RW	2	2	—
Volksunie	—	—	30
Vlaams Blok	—	—	1
UDRT - RAD.	3	—	1
Ecologistes	5	3	3
	137	106	181

La composition des Conseils de communautés et de régions est donnée au tableau V. Nous n'avons pas fait les comparaisons avec les anciens Conseils parce que le mode d'élection n'est pas identique. Ce qu'il importe de constater, c'est qu'à lui seul aucun parti ne dispose de la majorité absolue dans aucun des trois conseils. Dans ceux de la Communauté française et de la Région wallonne, les Socialistes sont les plus nombreux, suivis des Libéraux. Les Sociaux chrétiens viennent en troisième place. Le CVP est évidemment le mieux représenté dans le Conseil flamand suivi ici aussi par les Libéraux précédant les Socialistes.

Les exécutifs de Communautés et de Régions composés, dans la phase actuelle de la régionalisation, à la proportionnelle comprendront :

- pour la Communauté française : 2 PS et 1 PRL ;
- pour la Région wallonne : 3 PS, 2 PRL et 1 PSC ;
- pour le Conseil flamand : 4 CVP, 2 PVV, 2 SP et 1 Volksunie.

Aucun parti ne dispose donc dans l'exécutif de la Région wallonne, ou dans l'exécutif flamand de la majorité absolue. Seul le PS détient cette majorité dans l'exécutif de la Communauté française où aucun PSC ne siègera.

II. Les résultats par régions.

1. Les cantons wallons.

Dans les cantons wallons, c'est-à-dire ceux des quatre provinces wallonnes et l'arrondissement de Nivelles, la participation électorale a atteint 93,70 %, soit un peu moins qu'en 1978. Les bulletins blancs et nuls sont par contre en recul, puisqu'ils tombent de 9,40 % à 7,28 %, pourcentage inférieur à celui des trois scrutins précédents.

Les listes d'Extrême gauche reculent de 0,20 % et ne représentent quasi plus rien : 0,36 %.

TABLEAU VI
Elections législatives de 1981 et de 1978
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons wallons

	1981		1978	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs Inscrits	2.172.114		2.019.519	
Bulletins déposés	2.035.286	93,70	1.902.223	94,19
Blancs et nuls.	148.085	7,28	178.851	9,40
Votes valables	1.887.201	92,72	1.723.372	90,60
1. Extrême gauche	6.657	0,36	9.662	0,56
2. Communistes	80.055	4,24	102.098	5,92
3. Socialistes	683.539	36,22	632.689	36,71
4. Sociaux-chrétiens	369.067	19,56	464.355	26,94
5. Libéraux		(21,77)		(17,48)
PRL*	410.132	21,73	300.258	17,44
PVV	684	0,04	717	0,04
6. Rassemblement wallon	103.087	5,46	158.563	9,20
7. Autres listes wallonnes	31.069	1,64	—	—
8. UDRT	73.304	3,88	22.988	1,33
9. Ecologistes	116.057	6,15	21.224	1,23
10. Volksunie	893	0,05	1.057	0,06
11. Divers et divers droite	12.657	0,67	9.761	0,57

* En 1978 : PRLW et libéraux dissidents.

De leur côté les *Communistes* régressent de 1,68 % pour se retrouver à leur niveau le plus bas depuis 1929. Le recul communiste est général, mais c'est en Hainaut qu'il est le plus prononcé.

Le *Parti socialiste* perd 0,49 % des voix mais avec 36,22 % creuse l'écart qui le sépare du second parti wallon, le PRL en l'occurrence. Les résultats socialistes ne sont pas homogènes à travers l'ensemble de la Wallonie, puisque des progrès dans la province de Liège et dans l'arrondissement de Nivelles coexistent avec un recul en Hainaut, au Luxembourg et à Namur. L'avance liégeoise doit s'expliquer, au moins en partie,

par l'apport de voix dues à la présence sur les listes socialistes de candidats venant du Rassemblement populaire wallon. Le mouvement est toutefois limité. L'avance à Nivelles peut sans doute correspondre à la récupération d'électeurs anciens, compte tenu du fait que les résultats socialistes avaient été particulièrement mauvais lors de plusieurs des derniers scrutins.

Globalement, ces trois listes de gauche perdent ensemble 2,37 % des suffrages. Il est vraisemblable que la majeure partie de cette perte se sera faite en direction des Ecologistes ou que peut-être les électeurs socialistes et communistes décédés depuis 1978 n'auront pas été totalement remplacés par de nouveaux électeurs.

Compte tenu de la position particulière des Ecologistes d'une part et du Rassemblement wallon de l'autre, quant à leur situation dans un classement « droite-gauche », on ne peut que porter des jugements prudents, mais il ne paraît pas y avoir eu, en Wallonie, un déplacement du corps électoral vers la gauche. Le mouvement serait plutôt inverse, bien que d'ampleur limitée.

Comme dans les autres régions du pays, les *Sociaux-chrétiens* sont les grands perdants du scrutin. Le PSC en reculant de 7,38 % des voix, passe de la seconde à la troisième place. Il est à son minimum historique, si l'on excepte les élections de 1936 où le parti catholique avait particulièrement souffert du succès de Rex.

Le recul PSC est généralisé dans toute la Wallonie, mais est plus profond à Nivelles (—11,76 %) et dans le Luxembourg (—10,33 %) qu'à Namur ou à Liège. Il est le plus faible dans le Hainaut.

Le PRL devient avec 21,73 % et un gain de 4,29 % le deuxième parti wallon. Il n'atteint cependant pas son maximum de 1968 (26,68 %) et son gain ne représente que 58 % de la perte sociale chrétienne. Il est hautement probable que le PRL aura attiré une partie seulement de la droite sociale-chrétienne, l'autre allant en majeure partie vers l'UDRT. Les gains libéraux sont nettement plus élevés à Nivelles que dans les quatre provinces wallonnes où ils s'échelonnent entre 3 et 6 %.

Les résultats du *Rassemblement wallon* doivent s'interpréter en tenant compte de dissensions qui ont secoué ce parti à la veille des élections. Elles ont eu pour conséquence la présentation d'une liste dissidente dans le Hainaut et la présence d'anciens candidats du RW sur la liste socialiste à Liège. Néanmoins, même en ajoutant aux voix obtenues par le RW, celles de la liste « Wallon », le recul est encore de 2,10 %. Rappelons que le Rassemblement wallon a représenté jusqu'à 21 % du corps électoral de Wallonie dont il était, à l'époque (1971) la seconde force politique. On peut donc parler d'une disparition progressive de ce parti.

L'UDRT progresse de 2,55 % des voix pour atteindre le niveau de 3,88 %. L'avance de l'UDRT est nettement plus marquée à Nivelles et dans la province de Namur que dans le reste de la Wallonie.

Nous avons calculé le coefficient de corrélation entre d'une part le recul PSC et d'autre part l'avance cumulée du PRL et de l'UDRT et ce en comparant les deux séries de résultats pour les 110 cantons concernés. Nous arrivons à un coefficient de $-0,58$. Ceci représente une corrélation significative, indiquant très clairement que le transfert des voix du PSC s'est fait en direction des Libéraux et de l'UDRT. Le mouvement apparaît donc comme un déplacement de voix provenant de la droite des Sociaux-chrétiens déçu sans doute de l'alliance avec les Socialistes.

Ce sont les *Ecologistes* (10) qui avec un gain de 4,92 % réussissent la plus forte avance de tous les partis de Wallonie. Ils représentent 6,15 % des votes valables et dépassent ainsi les Communistes et le RW. Leurs progrès sont assez homogènes au travers des diverses provinces, s'étalant de 4,42 % à 5,22 %. Sans en avoir la preuve nous pensons que les Ecologistes ont dû mordre sur l'électorat jeune, sur une fraction du PS, peut-être du PSC et sans doute du RW.

Les *listes diverses* ne recueillent que 12.657 voix, dont plus de la moitié provient du PDB (Parti des Belges de langue allemande) qui se présentait dans le seul arrondissement de Verviers.

Disons pour terminer que le taux de mobilité externe s'établit à 11,86, ce qui est un niveau élevé, mais néanmoins inférieur à celui atteint en Flandre et représentant la moitié de celui de Bruxelles. Dans une élection marquée par des mouvements importants de voix, la Wallonie apparaît comme la région la plus « stable » des trois.

2. Les cantons flamands.

La participation électorale se situa, dans les cantons flamands au niveau de 95,67 % des électeurs inscrits, soit à un pourcentage fort proche de celui des deux derniers scrutins législatifs et plus élevé que pendant les années immédiatement antérieures. Rappelons que ces cantons flamands, comprennent ceux des quatre provinces flamandes, de l'arrondissement de Louvain et ceux de l'arrondissement de Bruxelles ne groupant que des communes de la région flamande : Asse, Hal, Lennik, Meise et Vilvorde.

Comme dans les autres régions, le pourcentage des bulletins blancs et nuls y est en recul et avec 7,50 % se situe légèrement au-dessous de la moyenne des quinze dernières années.

(10) Toutes listes réunies.

TABLEAU VII
Elections législatives de 1981 et de 1978
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons flamands

	1981		1978	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	3.964.991		3.614.108	
Bulletins déposés	3.793.331	95,67	3.465.441	95,89
Blancs et nuls.	284.412	7,50	278.285	8,03
Votes valables	3.508.919	92,50	3.187.156	91,97
1. Extrême gauche	49.071	1,40	42.487	1,33
2. Communistes	45.736	1,30	61.094	1,92
3. Socialistes		(20,70)		(21,05)
SP	722.649	20,59	666.190	20,90
PS	4.013	0,11	4.701	0,15
4. Sociaux-chrétiens		(32,09)		(43,68)
CVP	1.122.727	32,00	1.386.948	43,52
PSC	3.203	0,09	5.204	0,16
5. Libéraux		(21,29)		(17,39)
PVV	740.453	21,10	548.309	17,20
PRL*	6.700	0,19	6.057	0,19
6. Volksunie	559.833	15,95	365.276	11,47
7. Vlaams Blok	62.187	1,77	66.042	2,07
8. UDRT - RAD	35.730	1,02	7.618	0,24
9. Ecologistes.	140.717	4,01	11.001	0,34
10. FDF	8.848	0,25	14.451	0,45
11. Autres listes francophones	232	0,01	—	—
12. Divers et divers droite	6.820	0,21	1.778	0,06

* En 1978 : PL et Libéraux dissidents.

Contrairement à ce qui a été constaté en Wallonie, les partis d'Extrême gauche, particulièrement le Partij van de Arbeid (successeur d'Amada) progressent très légèrement. Tout en n'étant qu'à 1,40 % des voix, ils dépassent les Communistes qui reculent de 0,62 %. Les meilleurs résultats du PvdA sont atteints dans la province d'Anvers et au Limbourg, tandis que le recul communiste se retrouve dans toutes les provinces flamandes.

Reculant de 0,31 %, les Socialistes occupent désormais la troisième place parmi les partis en Flandre. Ils sont dépassés de justesse par le PVV. Avec 20,70 % des voix, le SP est à son minimum historique de toute la période du suffrage universel. Contrairement au PS, il recule même légèrement par rapport au niveau atteint lors des élections européennes, où, il est vrai, il s'était mieux défendu que son « alter ego » wallon. Les résultats socialistes ne sont pas homogènes dans l'ensemble de la région, puisque ces listes progressent au Limbourg (+ 1,43 %) sans doute sous l'influence de W. Claes, et en Flandre orientale, tandis

qu'elles reculent en Flandre occidentale, à Anvers et surtout dans l'arrondissement de Louvain ($-1,72\%$).

Les *Sociaux-chrétiens*, passant de $43,52\%$ à $32,00\%$, subissent une défaite proportionnellement beaucoup plus lourde que leurs coreligionnaires francophones. Au niveau de 32% , le CVP, s'il reste le parti le plus important de Flandre, n'est plus le maître incontesté qu'il a été jadis. Majoritaire absolu de 1946 à 1961, il avait atteint $60,37\%$ des voix flamandes en 1950. Par rapport à cette époque, il a donc perdu un peu moins d'un électeur sur deux.

Le recul CVP est sévère et généralisé à travers toute la région flamande. Il va de $13,08\%$ à Anvers, jusqu'à $9,48\%$ à Louvain en passant par $12,26\%$ au Limbourg, $11,43\%$ en Flandre occidentale et $10,52\%$ en Flandre orientale. Il ne fait guère de doute que les pertes du CVP ont alimenté les gains du PVV et de la Volksunie, mais elles doivent encore partiellement contribuer à la dispersion des suffrages sur d'autres listes (RAD et Ecologistes) puisque le recul CVP est plus profond que l'avance cumulée du PVV et des listes Volksunie et Vlaams blok.

A cet égard, nous avons calculé, comme nous l'avons fait pour la Wallonie, le coefficient de corrélation entre le recul CVP et l'avance cumulée libérale et des deux listes nationalistes flamandes. Nous arrivons pour les 112 cantons concernés à un coefficient de $-0,77$. Il indique donc une corrélation significative, meilleure encore qu'en Wallonie. Ici le transfert de voix CVP apparaît s'être opéré vers le PVV pour des raisons économiques et sociales et vers la Volksunie, sans doute, pour des raisons de nature communautaire.

Les *Libéraux* progressent de $3,90\%$ et avec $21,10\%$ deviennent le deuxième parti de la région flamande. Si leur progression fut légèrement inférieure à celle du PRL, elle se place dans une ascension quasi continue depuis 1965. Le PVV dépasse aujourd'hui très nettement le résultat atteint à l'époque par le PLP ($16,60\%$), ce qui n'est pas le cas pour l'aile wallonne de la famille libérale.

Le progrès libéral est assez homogène à travers les provinces flamandes, il s'échelonne entre $3,13\%$ en Flandre orientale, mais où ce parti frôle les 25% et $5,10\%$ en Flandre occidentale.

La *Volksunie* et le *Vlaams blok* connaissent des fortunes diverses. La première progresse de $4,48\%$, tandis que le second recule de $0,30\%$. L'avance de la Volksunie doit se voir dans l'optique d'une récupération quasi totale de sa perte de 1978, qui avait été la conséquence de sa participation au gouvernement et de la politique de compromis, qui n'avait visiblement pas plu à une partie de son électorat. Le retour à l'opposition et à des positions radicales lui fut au contraire bénéfique. Si l'on additionne les suffrages obtenus par les deux listes nationalistes flamandes,

on obtient 17,72 %, soit environ 1 % de moins que le maximum historique de la Volksunie, atteint en 1971. L'avance de la Volksunie est très homogène au travers des diverses provinces. Elle est toujours comprise entre 4 et 5 %.

Les listes RAD, pendant flamand de l'UDRT, ne progressent que de 0,78 %, c'est-à-dire qu'elles réalisent encore moins qu'en Wallonie la percée à laquelle certains croyaient.

Les *Ecologistes*, sous l'appellation Agalev, réussissent au contraire à dépasser le seuil de 4 %, améliorant leur résultat des élections européennes. Même s'ils n'atteignent pas le pourcentage de leurs équivalents wallons, ils n'en dépassent pas moins les Communistes et l'Extrême gauche réunis d'une part, le Vlaams blok d'autre part. Leurs résultats sont assez homogènes, encore qu'ils sont supérieurs à 5 % dans la province d'Anvers et n'atteignent que 2,71 % en Flandre occidentale.

Les *listes diverses* recueillent seulement 0,21 % des voix flamandes.

Terminons cette analyse, en indiquant, que le taux de mobilité externe s'élève à 13,05, ce qui représente plus du double du mouvement des élections précédentes et environ le triple des variations de 1974 et de 1977. Ce coefficient est plus élevé qu'en Wallonie, mais moindre qu'à Bruxelles.

3. Les cantons bruxellois.

Nous classons sous le vocable « cantons bruxellois » les huit cantons (11) qui englobent les 19 communes de l'agglomération bruxelloise. Certains ne contiennent que des communes de l'agglomération tandis que d'autres, au contraire, voient s'y ajouter des communes appartenant à la région flamande. Aucune commune wallonne n'y figure.

Dans ces cantons la participation électorale a été de 91,15 %, soit la plus faible des trois régions, mais néanmoins supérieure à ce qu'elle avait été entre 1965 et 1974.

Les bulletins blancs et nuls tombent de 7,37 % à 6,91 %, soit une proportion très légèrement inférieure à la moyenne de celle des quinze dernières années.

Les listes d'*Extrême gauche* progressent de 0,45 %, sans atteindre cependant le seuil de 1 % et ne récoltent que la moitié environ des suffrages obtenus aux élections européennes.

Les *Communistes*, par contre reculent de 0,91 %, pour se retrouver avec 2,10 % à leur minimum historique (lorsqu'ils se présentèrent pour la première fois en 1925, ils obtinrent 4,15 % des voix).

(11) Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Uccle.

TABLEAU VIII
Elections législatives de 1981 et de 1978
 Résultats pour la Chambre des Représentants
 Cantons bruxellois

	1981		1978	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	741.036		733.025	
Bulletins déposés	675.439	91,15	672.252	91,70
Blancs et nuls	46.682	6,91	49.574	7,37
Votes valables	628.757	93,09	622.678	92,63
1. Extrême gauche	5.946	0,95	3.140	0,50
2. Communistes	13.201	2,10	18.739	3,01
3. Socialistes		(15,82)		(16,19)
PS	77.503	12,33	82.536	13,26
SP	21.937	3,49	18.275	2,93
4. Sociaux-chrétiens		(16,04)		(24,10)
PSC	58.442	9,29	91.006	14,61
CVP	42.428	6,75	59.108	9,49
5. Libéraux		(21,51)		(10,16)
PRL	99.459	15,82	39.777	6,39
PVV	35.745	5,69	23.494	3,77
6. FDF	141.768	22,55	220.701	35,45
7. Autre liste francophone	2.682	0,43	—	—
8. Volksunie	27.704	4,40	22.297	3,59
9. Vlaams Blok	4.235	0,67	9.747	1,57
10. UDRT - RAD	54.691	8,70	18.005	2,89
11. Ecologistes	34.760	5,53	11.106	1,78
12. Divers et divers droite	8.256	1,30	4.747	0,76

Les *Socialistes*, comme les deux autres familles traditionnelles, présentaient deux listes séparées. Le PS, avec 12,33 % des voix régresse de torale depuis 1919. Le SP par contre progresse de 0,56 % et obtient torale depuis 1919. Le SP par contre progresse de 0,56 % et obtient avec 3,49 %, son meilleur résultat depuis qu'il se présenta séparément, c'est-à-dire depuis 1968. Les deux listes réunies reculent donc de 0,37 %.

L'ensemble des trois listes de gauche régressent d'environ 0,80 %.

Les *Sociaux-chrétiens* reculent globalement de 8,06 % et ici le mouvement est parallèle puisque le PSC perd 5,32 % et le CVP 2,74 %. Avec 16,04 % la famille chrétienne est à son niveau le plus bas depuis 1919, plus bas même qu'en 1936 où cependant Rex avait largement entamé son électorat.

La *famille libérale*, mais surtout le PRL, apparaît comme le grand vainqueur du scrutin à Bruxelles. Progressant globalement de 11,35 % (9,43 % pour le PRL et 1,92 % pour le PVV), les Libéraux atteignent 21,51 % des suffrages, ce qui les placent en seconde position, juste après le FDF. La récupération de voix ne les ramène cependant pas aux niveaux de 1965 (33,45 %) et de 1968 (26,26 %).

Le FDF est le grand perdant du scrutin. Même si on y ajoute les quelques voix glanées par une liste dissidente, le résultat du FDF indique un recul de 12,47 %. Le FDF reste néanmoins le premier parti des huit cantons, mais il ne représente plus que 64 % de son meilleur résultat (1978). Il est symptomatique de constater que le FDF avait conquis des voix provenant de divers partis et certainement des Socialistes, des Sociaux-chrétiens et des Libéraux. Le recul du FDF ne profite qu'aux Libéraux et à des listes nouvelles comme l'UDRT et les Ecologistes. Certes, il y eut peut-être des échanges croisés, en ce sens que certains socialistes ou chrétiens, qui étaient passés au FDF, sont revenus vers leurs familles d'origine, mais alors la perte de ces deux partis en direction des Ecologistes et de l'UDRT est plus nette qu'il n'apparaît à première vue.

La *Volksunie* progresse de 0,81 %, tandis que le *Vlaams blok* recule de 0,90 %. Cumulés les résultats de ces deux listes, représentent 5,07 % de l'électorat des huit cantons, soit moins que la seule *Volksunie* en 1974 et 1978.

C'est à Bruxelles que l'UDRT-RAD avait son seul élu en 1978 et c'est dans cette région qu'il progresse de plus de 5,81 %, sans réaliser cependant une véritable percée.

Les *Ecologistes* de leur côté passent de 1,78 % à 5,53 %, améliorant même leur résultat par rapport aux élections européennes et parvenant à se classer parmi les partis représentés.

Les *listes diverses* malgré leur grand nombre ne recueillent guère que 1,30 %. L'extrême droite doit en représenter environ la moitié.

Nous avons déjà dit que le taux de mobilité externe avait été particulièrement élevé à Bruxelles. Il y atteint 22,71, soit un niveau supérieur à tous ceux atteints depuis dix ans.

III. Conclusions générales.

Ayant commencé cet article par ce qui nous paraissait être les caractéristiques essentielles du scrutin, nous pourrions être bref dans nos conclusions et nous limiter à tenter d'expliquer le sens du comportement électoral de nos concitoyens.

D'une manière générale, les listes qui appartiennent à la tendance de « gauche », de l'Extrême gauche aux Socialistes en passant par les Communistes, reculent de 1,27 %, c'est-à-dire fort peu de chose. Il est vraisemblable que la majeure partie de ces suffrages auront profité aux Ecologistes.

Les électeurs formant le bloc chrétien ont, semble-t-il, réagi différemment selon qu'ils appartenaient à la « droite » ou à la « gauche » des

partis CVP et PSC. La « gauche » de ces formations nous semble être restée largement fidèle à ses choix de 1978, tandis qu'une fraction de la « droite » a exprimé son mécontentement en votant d'une part libéral, dans tout le pays, et d'autre part Volksunie en Flandre et UDRT à Bruxelles et en Wallonie. Les pertes du FDF-RW ont dû se répartir entre diverses formations.

Est-on à la veille de la fameuse « bipolarisation » qui verrait se constituer un groupe « travailliste », autour du parti socialiste d'une part et un groupe « conservateur » (12) ayant pour pôle les Libéraux de l'autre, réalisant ainsi le « Rassemblement des progressistes » dont on parle depuis longtemps, mais qui implique la disparition de la « famille » chrétienne en tant que force politique spécifique ?

Nous ne pensons pas qu'en région flamande, l'évolution ira dans cette direction et nous ne nous attendons pas à voir disparaître le CVP qui, bien qu'amoindri, demeure néanmoins profondément ancré.

En Wallonie, nous serions moins formel, mais demeurons néanmoins assez dubitatif quant à un développement dans le sens indiqué ci-dessus. Peut-être, tout au contraire, la profondeur et la durée de la crise économique, financière et sociale, doublée des problèmes institutionnels graves que connaît notre pays, auront-elles pour conséquence une évolution toute différente de notre avenir politique. Ceci n'est néanmoins plus du domaine de l'analyste, mais appartient à la « science » du futurologue, corporation à laquelle nous n'avons pas l'honneur d'appartenir.

Summary : Analysis of the general election of 1981 in Belgium.

The general elections of november 1981 in Belgium showed the second most important change in party-vote since 1945.

The non-voting is in the three regions slightly superior to the non-voting at the 1978 elections, but considerably lower than the non-voting for the European Parliament.

In contrast with the results of the public opinion polls, the number of blank and spoilt ballot papers shows a rather sharp decline compared with 1978. For the country taken as a whole, these votes totalled about 5 % less than at the time of the European election.

The election trends are very much alike in the three regions of the country : a considerable loss by the Christian Democrats, a quasi status quo for the Socialists, a gain by the Liberals and the UDRT-RAD (Demo-

(12) Au sens anglais des termes.

cratic Union for Respect of Work), a Communist loss, a very heavy defeat by the French-speaking nationalist parties contrasting with the ahead movement of the Volksunie (Flemish federalists), this being the only « reversed » trend according to the regions, and at last a significant breakthrough of the « green » lists.

The parties of the outgoing coalition have been « punished » by the electorate ; together they lost 10.11 % of the valid votes. The loss, however, has been suffered almost entirely by the Christian Democrats.

